



Formulaire d'Ouverture de Compte

Franklin Templeton Investment Funds



**FRANKLIN
TEMPLETON**

Franklin Templeton Investment Funds

Formulaire d'Ouverture de Compte

Virtus Partners Fund Services Luxembourg S.à r.l.
(L'Agent de Transfert Délégué)

Franklin Templeton Investment Funds (« FTIF »)

NUMÉRO DU FORMULAIRE D'OUVERTURE DE COMPTE

Veuillez remplir le formulaire d'ouverture de compte intégralement en MAJUSCULES d'imprimerie et à l'encre noire et le signer aux endroits indiqués. Veuillez retourner le formulaire rempli par courrier à FTI-Funds, FIS/Virtus Partners Fund Svcs S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Tel.: +352 27 94 0990, Fax: +352 342080 9861. Virtus Partners Fund Services S.à r.l. se réserve le droit de ne pas traiter les formulaires incomplets, en particulier si certaines signatures sont manquantes.

☐ Je détiens/Nous détenons déjà des Actions de Franklin Templeton Investment Funds (FTIF). Le cas échéant, mentionnez votre numéro personnel de référence client

☐ J'aimerais/Nous aimerions ouvrir un portefeuille d'investissement supplémentaire.

1

DÉTAILS DE SOUSCRIPTION

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires. (Veuillez vous reporter à la Note A annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

1A INFORMATIONS SUR L'INVESTISSEUR

☐ 1^{er} Investisseur ☐ Investisseur mineur ☐ Autre, veuillez préciser _____ Titre : ☐ M. ☐ Mme. ☐ Mlle

Pour un Investisseur mineur, le(s) parent(s) ou tuteur(s) doi(ven)t impérativement renseigner la section 1B.

*Prénom(s) _____ *Nom(s) _____

*Adresse _____ *Ville _____

*Code postal _____ *Pays _____ *Nationalité _____

*Pays de naissance _____ *Lieu de naissance _____ *Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

*N° de passeport/CNI _____ *Pays de délivrance _____ *Date d'expiration (JJ/MM/AAAA) _____

*Pays de résidence fiscale _____ *Numéro d'identification fiscale _____

Si imposable dans plusieurs pays, veuillez fournir les détails additionnels ci-dessous :

*Pays de résidence fiscale _____ *Numéro d'identification fiscale _____

*Mobile/Cellulaire _____ Téléphone (domicile) _____ Téléphone (professionnel) _____ Fax _____

*E-mail (Veuillez renseigner le point 4 afin d'être enregistré pour notre service en ligne Myfunds. Les ordres par Courriel ne sont possibles que si vous indiquez une adresse e-mail. Une seule adresse électronique peut être enregistrée. En indiquant votre adresse e-mail, vous acceptez qu'elle soit utilisée à des fins de communication commerciale.) _____

*Profession (Si vous êtes retraité(e), veuillez indiquer la dernière profession que vous avez exercée. Veuillez ignorer la question si vous êtes mineur(e).) _____

***Veuillez indiquer votre secteur d'activité en sélectionnant toutes les options applicables de la section 11, point 18.**

*Source de revenus

Le terme « source de revenus » désigne les activités à l'origine de votre patrimoine total net. Veuillez sélectionner toutes les options applicables pour confirmer les sources de revenus de votre patrimoine (veuillez ignorer cette section si vous êtes mineur).

☐ Salaire professionnel/pension de retraite ☐ Revenus de parts sociales d'une entreprise ☐ Revenus familiaux¹ ☐ Héritage ☐ Donation
☐ Vente de biens immobiliers ☐ Vente d'une entreprise/activité ☐ Plus-value sur investissements/revenus de dividendes ☐ Revenus locatifs
☐ Autres revenus, veuillez préciser _____

*Source des fonds

Le terme « Source des fonds » désigne les fonds/actifs utilisés pour financer cet investissement. Veuillez sélectionner toutes les options applicables pour confirmer la source des fonds (veuillez ignorer cette section si vous êtes mineur).

☐ Salaire professionnel/pension de retraite ☐ Revenus de parts sociales d'une entreprise ☐ Revenus familiaux¹ ☐ Héritage ☐ Donation
☐ Vente de biens immobiliers ☐ Vente d'une entreprise/activité ☐ Plus-value sur investissements/revenus de dividendes ☐ Revenus locatifs
☐ Autres revenus, veuillez préciser _____

*Déclaration de bénéficiaire effectif:

☐ Je confirme que l'Investisseur est le bénéficiaire effectif des Actions achetées.
☐ Je confirme que l'investisseur n'est pas le bénéficiaire effectif des Actions achetées.

Si vous êtes l'unique Investisseur et que vous êtes âgé de plus de 18 ans, veuillez renseigner les sections 3 et suivantes

1B INFORMATIONS SUR L'INVESTISSEUR 2 (Ne renseignez cette section que pour un second Investisseur ou si vous êtes les parents/le tuteur légal de l'Investisseur mineur identifié plus haut. N'oubliez pas de renseigner également la section 2 plus bas).

☐ 2^e Investisseur ☐ 1^{er} Tuteur légal ☐ Autre, veuillez préciser _____ Titre : ☐ M. ☐ Mme. ☐ Mlle

*Prénom(s) _____ *Nom(s) _____

*Adresse _____ *Ville _____

*Code postal _____ *Pays _____ *Nationalité _____

*Pays de naissance _____ *Lieu de naissance _____ *Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

*N° de passeport/CNI _____ *Pays de délivrance _____ *Date d'expiration (JJ/MM/AAAA) _____

¹ Sélectionnez cette option si vous êtes sans emploi et que la source des fonds est attribuable aux revenus générés par votre conjoint(e) ou si vous êtes un étudiant dont l'investissement est financé par les parents / grands-parents.

*Pays de résidence fiscale	*Numéro d'identification fiscale

Si imposable dans plusieurs pays, veuillez fournir les détails additionnels ci-dessous:

*Pays de résidence fiscale	*Numéro d'identification fiscale

*Mobile/Cellulaire	Téléphone (domicile)	Téléphone (professionnel)	Fax

*E-mail (Veuillez renseigner le point 4 afin d'être enregistré pour notre service en ligne Myfunds. Les ordres par Courriel ne sont possibles que si vous indiquez une adresse e-mail. Une seule adresse électronique peut être enregistrée. En indiquant votre adresse e-mail, vous acceptez qu'elle soit utilisée à des fins de communication commerciale.)

*Profession (Si vous êtes retraité(e), veuillez indiquer la dernière profession que vous avez exercée.)	*Veuillez indiquer votre secteur d'activité en sélectionnant toutes les options applicables de la section 11, point 18.

*Source de revenus

Le terme « source de revenus » désigne les activités à l'origine de votre patrimoine total net. Veuillez sélectionner toutes les options applicables pour confirmer les sources de revenus de votre patrimoine (veuillez ignorer cette section si vous êtes mineur).

- ☐ Salaire professionnel/pension de retraite ☐ Revenus de parts sociales d'une entreprise ☐ Revenus familiaux¹ ☐ Héritage ☐ Donation
☐ Vente de biens immobiliers ☐ Vente d'une entreprise/activité ☐ Plus-value sur investissements/revenus de dividendes ☐ Revenus locatifs
☐ Autres revenus, veuillez préciser _____

*Source des fonds

Le terme « Source des fonds » désigne les fonds/actifs utilisés pour financer cet investissement. Veuillez sélectionner toutes les options applicables pour confirmer la source des fonds (veuillez ignorer cette section si vous êtes mineur).

- ☐ Salaire professionnel/pension de retraite ☐ Revenus de parts sociales d'une entreprise ☐ Revenus familiaux¹ ☐ Héritage ☐ Donation
☐ Vente de biens immobiliers ☐ Vente d'une entreprise/activité ☐ Plus-value sur investissements/revenus de dividendes ☐ Revenus locatifs
☐ Autres revenus, veuillez préciser _____

*Déclaration de bénéficiaire effectif:

- ☐ Je confirme que l'Investisseur 2 est le bénéficiaire effectif des Actions achetées.
☐ Je confirme que l'investisseur 2 n'est pas le bénéficiaire effectif des Actions achetées.

Veuillez fournir les informations concernant tout actionnaire supplémentaire sur un feuillet séparé et le remettre en même temps que le formulaire d'ouverture de compte dûment rempli.

1C SOCIÉTÉS DE CAPITAUX, SOCIÉTÉS DE PERSONNES, FIDUCIES ET AUTRES ENTITÉS

*Nom complet de l'entité	Désignation/N° d'immatriculation

*Type d'entité (société de capitaux, société de personnes, fiducie, etc.)	Secteur d'activité

*Pays de constitution	*Date de création	*Principal lieu d'activité (si différent du pays d'enregistrement)

*Adresse

*Ville	*Code postal	*Pays

*Pays de résidence fiscale	*Numéro d'identification fiscale

Téléphone (professionnel)	Fax

*E-mail (Veuillez compléter et renvoyer le formulaire d'inscription aux services en ligne pour vous inscrire à notre service en ligne, MyFunds. Il vous permet de consulter et de télécharger les relevés et les documents relatifs à votre compte.)

*Source de revenus

Le terme « source de revenus » désigne les activités à l'origine de votre patrimoine total net. Veuillez sélectionner toutes les options applicables pour confirmer les sources de votre patrimoine :

- ☐ Revenus générés par des activités de la société ☐ Héritage ☐ Donation ☐ Vente de biens immobiliers ☐ Vente d'une entreprise/activité
☐ Plus-value sur investissements/Revenus de dividendes ☐ Revenus locatifs ☐ Autres revenus, veuillez préciser _____

*Source des fonds

Le terme « source des fonds » désigne les fonds/actifs utilisés pour financer cet investissement. Veuillez sélectionner toutes les options applicables pour confirmer la source des fonds.

- ☐ Revenus générés par des activités de la société ☐ Héritage ☐ Donation ☐ Vente de biens immobiliers ☐ Vente d'une entreprise/activité
☐ Plus-value sur investissements/Revenus de dividendes ☐ Revenus locatifs ☐ Autres revenus, veuillez préciser _____

Les souscriptions présentées par une société de capitaux, une société de personnes, une fiducie ou une autre entité doivent être accompagnées des documents suivants:

1) Formulaire d'auto-certification pour l'Entité ; 2) Formulaires d'auto-certification pour TOUTES les Personnes détenant un contrôle, le cas échéant ; 3) Formulaire W-8BEN-E (ou tout autre formulaire fiscal américain applicable).

*Déclaration de bénéficiaire effectif:

- ☐ Je confirme/Nous confirmons être bénéficiaire(s) effectif(s) des actions/parts achetées.
☐ Je confirme/Nous confirmons investir pour le compte d'un tiers dûment identifié par le titulaire du compte inscrit.

Conformément à l'article 1 (7) de la loi luxembourgeoise du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme dans sa version en vigueur, FTIF et la société de gestion sont tenus d'identifier tout bénéficiaire effectif de toute entité juridique. En vertu de cette loi, le terme « bénéficiaire effectif » englobe au minimum :

- La/les personne(s) physique qui possède(nt) ou contrôle(nt) en fin de compte une personne morale, par la propriété directe ou indirecte ou par le contrôle d'un pourcentage suffisant des actions (25 % + une action est jugé suffisant) ou droits de vote dans la personne morale, y compris par le biais d'actions au porteur, à l'exception d'une entreprise cotée sur un marché réglementé et soumise à des obligations de publicité conformes au droit de l'Union européenne ou à des normes internationales équivalentes qui assurent une transparence adéquate des informations relatives à l'actionariat.
- La/les personne(s) physique(s) qui, de toute autre manière, exerce(nt) un contrôle significatif sur la gestion d'une personne morale. Dans le cas de personnes morales, comme des fondations ou des fiduciaires, et de montages juridiques tels que des fiducies, qui administrent et distribuent des fonds :
 - dans les cas où les bénéficiaires futurs ont déjà été déterminés, la/les personne(s) physique(s) ayant le statut de bénéficiaire des biens d'une personne morale ou d'un montage juridique ;
 - dans les cas où les personnes bénéficiaires de la personne morale ou du montage juridique n'ont pas encore été déterminées, le classe de personnes dans le principal intérêt desquelles la personne morale ou le montage juridique a été mis(e) en place ou fonctionne ;
 - les constituants de fiducie, fiduciaires/curateurs et protecteurs selon le cas, ou leurs équivalents respectifs ;
 - la/les personne(s) physique(s) qui exerce(nt) le contrôle ultime sur une personne morale ou un montage juridique.

Si vous êtes bénéficiaire effectif de l'entité juridique indiquée à la section 1C, veuillez remplir et joindre l'Annexe A - Déclaration de bénéficiaire effectif de l'entité (**obligatoire**).

¹ Sélectionnez cette option si vous êtes sans emploi et que la source des fonds est attribuable aux revenus générés par votre conjoint(e) ou si vous êtes un étudiant dont l'investissement est financé par les parents / grands-parents.

2 AUTORISATION (Veuillez vous reporter à la Note B annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

Tuteurs légaux: Nous déclarons que nous représenterons le mineur

☐ Séparément **ou** ☐ Conjointement

Compte joint: Nous déclarons que les titulaires peuvent signer des instructions d'opération

☐ Séparément **ou** ☐ Conjointement

3 DÉTAILS SUR LES CORRESPONDANCES (Veuillez vous reporter à la Note C annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

Veuillez indiquer l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir toutes vos correspondances. Cette mention peut être laissée vide si votre adresse de correspondance est la même qu'aux sections 1A et 1C

*Prénom(s)/Société

*Nom

*Adresse

*Ville

*Code postal

*Pays

Je préfère/nous préférons recevoir la correspondance dans la langue suivante (cochez-en une) : ☐ Anglais ☐ Français ☐ Allemand

4 ACCÈS EN LIGNE (limité à certains pays)

☐ 1^{er} Investisseur: Je demande à bénéficier d'un accès au système en ligne de Franklin Templeton. Veuillez utiliser mon adresse électronique indiquée à la section 1A pour l'inscription.

☐ 2^e Investisseur: Je demande à bénéficier d'un accès au système en ligne de Franklin Templeton. Veuillez utiliser mon adresse électronique indiquée à la section 1B pour l'inscription.

Veuillez noter que l'adresse électronique indiquée aux sections 1A–1B doit être différente.

5 PRÉCISIONS CONCERNANT L'INVESTISSEMENT (Veuillez vous reporter à la Note D annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

*Je confirme/nous confirmons que ce compte est détenu à des fins ☐ D'épargne à long terme ☐ Autres (préciser) _____

Je souhaite/Nous souhaitons investir dans les Fonds suivants de Franklin Templeton Investment Funds.

Intitulé du Fonds

Numéro du Fonds/ISIN

Montant de l'investissement

Devise d'investissement

Je souhaite/nous souhaitons recevoir les détails de nos investissements dans la devise choisie : _____. Si ce champ est laissé vierge, le rapport des investissements sera émis dans la devise de votre pays de résidence.

6 POLITIQUE DE DIVIDENDES (Veuillez vous reporter à la Note E annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

☐ Veuillez cocher la case si vous préférez que les dividendes soient versés sur votre compte bancaire identifié à la section 8 ci-dessous ; par défaut, les dividendes seront réinvestis.

7 PLAN DE RETRAITS RÉGULIERS

(Veuillez vous reporter à la Note F annexe au Formulaire d'ouverture de compte. Le montant de capital minimum s'élève à 25 000 USD ou son équivalent. Le montant minimum de retrait est de 100 USD ou son équivalent).

Date d'effet (date du premier retrait):

Intitulé du Fonds

Numéro du Fonds/ISIN

Montant des retraits dans la devise du Fonds

Devise de paiement

Fréquence des retraits: ☐ Mensuelle ☐ Trimestrielle

Les retraits réguliers seront versés sur votre compte bancaire identifié à la section 8.

Les demandes de plan de retraits réguliers doivent être reçues au plus tard le 15 du mois pour prendre effet le même mois. Si la demande est reçue après cette date limite, le plan de retraits réguliers ne prendra effet que le mois suivant.

8 DONNÉES DU COMPTE BANCAIRE Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires. (Veuillez vous reporter à la Note G annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

Veuillez fournir les données de votre compte bancaire ci-dessous pour tout produit de la vente, dividende et paiement de plan de retraits réguliers.

Le paiement sera effectué dans la devise de règlement de votre choix identifiée plus bas. **Les paiements à une autre partie que le ou les Investisseurs ne sont pas admis.** Si vous souhaitez nous fournir des données de compte bancaire supplémentaires pour votre plan de retraits réguliers ou pour des paiements dans d'autres devises, veuillez joindre une liste distincte signée par tous les Investisseurs.

*Intitulé du compte

*Devise de règlement

*IBAN

*BIC/SWIFT

*Nom de la banque

*Adresse de la banque

9 DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (Veuillez vous reporter à la Note H annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

Si votre compte est servi dans l'UE/EEE ou dans un pays où le DIC (Document d'Informations Clés) est obligatoire et si vous n'avez pas de conseiller financier, vous pouvez opter pour le téléchargement des Documents d'Informations Clés à partir du site Web de Franklin Templeton (www.ftidocuments.com) pour tout investissement futur.

Veuillez cocher la case ci-dessous si vous souhaitez bénéficier de cet accès électronique et vous assurer que votre (vos) adresse(s) électronique(s) figure(nt) dans la section 1 plus haut.

☐ Je conviens/Nous convenons et consens/consentons à accéder au(x) document(s) d'Informations Clés à partir de www.ftidocuments.com pour tout investissement futur.

10 POUR LES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES (PPE) OU LEURS REPRÉSENTANTS SEULEMENT

- ☐ Nous appliquons des sanctions KYC (Know Your Client) supplémentaires et d'autres contrôles sur les Personnes politiquement exposées (PPE). Ces contrôles impliquent parfois la collecte et l'utilisation d'informations vous concernant en tant que PPE, y compris vos opinions politiques, vos croyances religieuses ou philosophiques. Pour en savoir plus sur notre utilisation de ces informations, vous pouvez consulter notre Déclaration de confidentialité et d'utilisation des cookies disponible sur www.franklintempletonglobal.com/privacy. Veuillez cocher cette case si vous acceptez cette utilisation. Dans le cas contraire, nous ne serons peut-être pas en mesure de donner suite à votre demande ni de continuer à vous fournir nos services.

Nom de la PPE

11 SIGNATURES ET DÉCLARATIONS (Veuillez vous reporter à la Note I annexe au Formulaire d'ouverture de compte)

- Je demande/Nous demandons les Actions du ou des Fonds indiqués, sous réserve des Statuts du FTIF et de son prospectus complet par les éventuelles annexes concernant les pays. Si cela s'applique à ma juridiction, je confirme/nous confirmons avoir reçu, lu et compris le Document d'Informations Clés et, en particulier, les objectifs et la ou les politiques d'investissement, les facteurs de risque et les charges applicables au(x) Fonds concerné(s).
- Je comprends/Nous comprenons que ma/notre demande est sujette à la réception et à l'acceptation de la Société de Gestion au Luxembourg.
- Je confirme/Nous confirmons par les présentes savoir que la valeur des Actions est susceptible d'augmenter ou de baisser.
- Je déclare/Nous déclarons que les Actions ne peuvent PAS être souscrites ou acquises directement ou indirectement ou au nom d'un citoyen américain (comme défini dans le prospectus) ou par ou au nom de toute autre personne de toute autre juridiction à laquelle serait imposée une limitation ou une interdiction de souscrire ou d'acquérir des Actions et que je/nous ne vendrai/vendrons, transférerai/transférerons ou ne céderai/céderons pas ces Actions directement ou indirectement à ou pour le compte de toute personne américaine ou résidant américain ou pour le compte de toute personne de toute autre juridiction et, si cela devait être le cas, j'accepte/nous acceptons d'indemniser FTIF et la Société de Gestion en conséquence.
- Je déclare/Nous déclarons par les présentes que les versements effectués pour des investissements de financement dans FTIF ne dérivent aucunement, que ce soit directement ou indirectement, d'activités pouvant contrevenir aux lois ou réglementations applicables de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ou toute législation fiscale.
- Je déclare/Nous déclarons que j'ai/nous avons plus de 18 ans et que je suis/nous sommes habilité(s) pour souscrire, détenir et/ou négocier des Actions.
- Je déclare/Nous déclarons et j'accepte/nous acceptons que toute autre souscription d'Actions ultérieure que je réaliserai/nous réaliserons sera faite et/ou considérée comme étant faite conformément aux documents FTIF actuellement en vigueur.
- Je conviens/Nous convenons de l'acceptation et du traitement des souscriptions (à l'exception des souscriptions initiales), des ventes, des échanges envoyés par fax et/ou courriel et/ou instructions électroniques sans confirmation écrite ultérieure ; je conviens/nous convenons que Franklin Templeton International Services S.à r.l. / Virtus Partners Fund Services S.à r.l. n'engagera pas sa responsabilité en cas d'Actions posées suite à la réception d'instructions par télécopie et/ou courriel et/ou voie électronique et de toute perte causée.
- Nous avons lu la clause de protection des données dans les Notes annexes à la Souscription et dans la Déclaration de confidentialité et d'utilisation des cookies disponible sur www.franklintempletonglobal.com/privacy.
- Je confirme/Nous confirmons par les présentes que les informations contenues dans le formulaire d'ouverture de compte sont complètes et exactes et je conviens/nous convenons par les présentes de transmettre toute modification de mes/nos données personnelles dès que possible. Je confirme/Nous confirmons par les présentes accepter d'indemniser FTIF, la Société de Gestion ou toute autre entité de Franklin Templeton ou tout administrateur, dirigeant, employé ou mandataire de celles-ci en cas de dommages, pertes ou autres dépenses qu'ils pourraient subir en conséquence de toute déclaration ou omission fautive ou trompeuse.
- Je m'engage/nous nous engageons à informer immédiatement FTIF ainsi que la Société de Gestion en cas de changement de la ou des personnes désignées comme bénéficiaires effectifs et à veiller à ce que toute information et tout document fourni à la Société de gestion ou un intermédiaire reste exact et actualisé.
- J'autorise/Nous autorisons par les présentes la Société de Gestion, ayant son siège social au Luxembourg, à communiquer à mon/notre conseiller financier dont les nom et adresse figurent dans mon/notre formulaire d'ouverture de compte toute information relative à mon/notre compte (y compris mes/nos relevés de compte) et dégager FTIF et la Société de Gestion de toute responsabilité afférente à cette divulgation.
- J'accepte/Nous acceptons individuellement les modalités détaillées dans les Notes relatives à la demande de souscription.
- Je reconnais/Nous reconnaissons que le présent formulaire d'ouverture de compte, ainsi que toute opération relative à des Actions de FTIF sont régis par le droit du Grand-Duché de Luxembourg et interprétés conformément à celui-ci.
- J'accepte/nous acceptons de recevoir des informations sur les produits Franklin Templeton. Veuillez cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir ces informations. ☐
- Je reconnais/Nous reconnaissons que FTIF et/ou la Société de Gestion pourra, conformément à l'accord intergouvernemental conclu entre le Luxembourg et les États-Unis concernant le respect des dispositions fiscales de la réglementation FATCA, à la Directive Européenne 2014/107/UE ayant trait à l'échange automatique d'informations financières, et aux autres conventions fiscales internationales conclues par le Grand-Duché de Luxembourg, communiquer aux autorités fiscales luxembourgeoises compétentes les détails de souscription comme indiqué ci-dessus, notamment le pays de résidence fiscale, le numéro d'identification fiscale, les numéros de référence client, les soldes de compte et les paiements réalisés en lien avec le compte, y compris les détails relatifs aux propriétaires bénéficiaires du compte. Les autorités fiscales luxembourgeoises peuvent transférer automatiquement ces données chaque année aux autorités fiscales compétentes des États-Unis, des États membres de l'UE ou d'autres pays conformément aux conventions fiscales internationales.
- Je m'engage/Nous nous engageons à informer l'Agent de Transfert délégué de Franklin Templeton Funds, Virtus Partners Fund Services S.à r.l. dans un délai de 30 jours de tout changement de circonstances ayant une incidence sur la résidence fiscale de l'Investisseur.
- Je déclare/Nous déclarons que je suis/nous sommes employés dans au moins l'un des secteurs suivants:

Investisseur 1 Investisseur 2

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---|
| ☐ | ☐ | Cambiste, émetteur, prêteur sur gages |
| ☐ | ☐ | Casinos, établissements de jeu/clubs de jeux de cartes |
| ☐ | ☐ | Marchand d'art, antiquaire, maison de vente aux enchères |
| ☐ | ☐ | Négociant en bijoux (p. ex. diamants) et en métaux précieux/revendeur |
| ☐ | ☐ | Industrie minière |
| ☐ | ☐ | Industrie pétrolière |

Investisseur 1 Investisseur 2

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|--|
| ☐ | ☐ | Défense |
| ☐ | ☐ | Secteur nucléaire |
| ☐ | ☐ | Construction civile |
| ☐ | ☐ | Logistique |
| ☐ | ☐ | Services de cryptographie en ligne |
| ☐ | ☐ | Œuvres de charité/fondations/dotations |
| ☐ | ☐ | Rien de ce qui précède, veuillez spécifier ci-dessous: |

Investisseur 1

Investisseur 2

Veuillez lire les notes à la fin du présent formulaire.

Tous les co-Investisseurs doivent signer.

NOM COMPLET DU 1^{ER} INVESTISSEUR/TUTEUR/PERSONNE AGRÉÉE (EN CAPITALES D'IMPRIMERIE)

Date: (JJ/MM/AAAA)

X

Signature du 1^{er} Investisseur/Tuteur/Personne agréée

NOM COMPLET DU 2^E INVESTISSEUR/TUTEUR/PERSONNE AGRÉÉE (EN CAPITALES D'IMPRIMERIE)

Date: (JJ/MM/AAAA)

X

Signature du 2^e Investisseur/Tuteur/Personne agréée

RÉFÉRENCE DE VOTRE CONSEILLER FINANCIER**NOM DE VOTRE CONSEILLER FINANCIER**

1. Chaque Investisseur a fourni une preuve d'identité en présentant les documents appropriés (voir note A sur les souscriptions).
2. Le prospectus, le ou les Documents d'Informations Clés pour les Investisseurs, les derniers rapports annuels et semestriels et une copie du formulaire d'ouverture de compte ont été remis à l'Investisseur/aux Investisseurs le cas échéant.

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ OU SIGNATURE ET CACHET DE LA SOCIÉTÉ

X

Lieu/Date/Signature du conseiller financier

1. *Journal of Management Studies*, 1990, 27, 1, 1-14.

Heure et date de réception

Heure et date de transmission

NOTES RELATIVES À LA DEMANDE DE SOUSCRIPTION

Les présentes notes sont destinées à vous aider à renseigner le formulaire d'ouverture de compte aussi efficacement que possible et doivent être lues parallèlement au prospectus FTIF, disponible sur le site www.ftidocuments.com.

Les termes utilisés dans le formulaire d'ouverture de compte et qui ne sont pas expressément définis ailleurs dans le formulaire d'ouverture de compte auront le même sens que dans le prospectus FTIF.

Comment souscrire

Les candidats à l'investissement sont invités à remplir un formulaire d'ouverture de compte et à l'envoyer, avec les documents d'identité applicables (détaillés plus bas) à la Société de Gestion pour acheter des Actions pour la première fois. Les souscriptions peuvent aussi être acceptées par téléphone, fax ou par voie électronique si la Société de Gestion le permet expressément. La Société de Gestion peut demander que l'original signé du formulaire d'ouverture de compte et les documents d'identité soient envoyés par courrier postal, auquel cas le traitement de la demande peut être différé jusqu'à leur réception. Les souscriptions seront acceptées à la discrétion de la Société de Gestion. Le traitement de tous les formulaires d'ouverture de compte reçus par un distributeur désigné ne débutera qu'une fois que ceux-ci auront été transmis à la Société de Gestion ou à un intermédiaire dûment autorisé par écrit.

En outre, les Investisseurs doivent fournir la documentation requise aux fins de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme décrite plus en détail à la section « Législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » des présentes notes. Chaque Investisseur se verra attribuer un numéro de compte d'investissement qui devra être mentionné, avec toute référence de transaction pertinente, le cas échéant, à chaque contact avec FTIF ou la Société de Gestion.

A. SECTIONS 1 À C – DÉTAILS DE SOUSCRIPTION, RÉGLEMENTATIONS FISCALES INTERNATIONALES ET MESURES CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Souscription présentée par des personnes physiques

Dans le cas de personnes physiques, les formulaires d'ouverture de compte doivent impérativement être accompagnés d'une copie des documents d'identité de l'Investisseur, dûment certifiée conforme par un organisme autorisé de son pays de résidence, par exemple un notaire. Le paiement de votre investissement doit être tiré sur un compte bancaire ouvert en votre propre nom. Si vous êtes déjà Investisseur, veuillez indiquer votre numéro de compte FTIF.

Souscriptions présentées par une société de capitaux, une société de personnes, une fiducie ou une autre entité

Les souscriptions présentées par une société ou autre entité, comme une fiducie ou une fondation ou par un conseiller financier pour le compte des Investisseurs pourront devoir être accompagnées des documents suivants:

Dans le cas d'une société de capitaux, d'une société de personnes, d'une fiducie ou d'une autre entité, les souscriptions doivent être accompagnées d'une auto-certification de résidence fiscale conformément à la Directive Européenne 2014/107/UE et aux conventions fiscales internationales conclues par le Luxembourg avec d'autres pays, ainsi que d'un formulaire américain W8 conformément à l'accord intergouvernemental du Luxembourg visant à se conformer aux dispositions de la réglementation américaine FATCA. Une auto-certification de résidence fiscale est également demandée pour chaque personne détenant un contrôle sur l'entité, le cas échéant.

Le formulaire américain W8 peut être téléchargé sur le site Web www.irs.gov. Les autocertifications pour les entités, les personnes détenant un contrôle et les particuliers peuvent être téléchargées sur le site Web www.franklintempleton.lu.

Dans le cas des institutions financières enregistrées auprès d'une autorité financière locale et surveillées par celle-ci, aux fins de la lutte contre le blanchiment d'argent, une preuve d'assujettissement doit être fournie. Il peut s'agir d'une copie de la licence financière ou d'un lien vers une page du site Web de l'autorité financière en question comprenant le nom de l'institution financière.

Dans le cas de personnes morales non surveillées mais cotées sur une bourse dans un pays GAFI/EEE, une preuve d'inscription à la cote doit être fournie. En outre, toutes les institutions financières et les personnes morales doivent fournir une liste à jour et datée, sur le papier à en-tête de la société, de tous les signataires autorisés ou un livret des signataires autorisés publié officiellement.

Les entités telles que fondations, fiducies et organisations caritatives doivent fournir des documents officiels qui expliquent la structure de l'actionnariat et l'objet de l'entité.

Veuillez noter que l'on entend par « documents d'identité » tout document officiel portant une photo claire d'une personne physique qui établit, sans doute possible, l'identité de ladite personne physique, tel qu'un passeport ou une carte d'identité. Veuillez noter qu'il s'agit de nos exigences à minima et que Franklin Templeton International Services S.à r.l. / Virtus Partners Fund Services S.à r.l. se réserve le droit d'exiger la production de documents supplémentaires au cas par cas.

Pays de résidence fiscale

Les réglementations fiscales exigent que nous collections des informations sur la résidence fiscale de chaque Investisseur. Veuillez indiquer tous les pays dans lesquels vous êtes résident pour des raisons de fiscalité et les numéros de référence fiscale associés dans

les sections 1 et 11. Si vous êtes citoyen américain ou résident des États-Unis, veuillez inclure les États-Unis dans ce champ connexe avec votre numéro d'identification fiscale américain. Si vous avez des questions à propos de votre résidence fiscale, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Le défaut de présentation de documents peut entraîner un retard dans l'investissement ou la retenue du produit de la vente.

Adresse permanente/postale

L'adresse que vous indiquerez dans la section 1 sera enregistrée comme votre adresse permanente. L'adresse indiquée dans la section 1A ou 1C sera normalement traitée comme votre adresse postale. Si vous souhaitez recevoir toutes vos correspondances à une autre adresse, veuillez renseigner la section 3 du formulaire d'ouverture de compte (voir note C sur les souscriptions plus bas). Veuillez noter que nous ne pouvons accepter qu'une seule adresse postale.

Investisseurs mineurs

Si vous êtes mineur (âgé de moins de 18 ans) ou que vous remplissez le formulaire d'ouverture de compte pour le compte d'un mineur, les informations concernant les deux parents/tuteurs doivent être fournies intégralement. **L'acte de naissance du mineur et une copie de son passeport, s'il est disponible, doivent être envoyés avec le formulaire d'ouverture de compte.** Dans le cas d'un parent/tuteur unique ou si les noms du ou des mineurs et du parent/tuteur diffèrent, une documentation officielle confirmant la relation doit être fournie avec le formulaire d'ouverture de compte. Si vous souhaitez discuter de détails concernant les comptes d'Investisseur mineur, veuillez contacter votre conseiller financier ou votre bureau Franklin Templeton local.

B. SECTION 2 – AUTORISATION

Veuillez cocher la case appropriée pour confirmer votre choix d'intervention et donnez vos instructions séparément ou conjointement. En l'absence de toute confirmation, « conjointement » s'appliquera. En se déclarant mutuellement capables de gérer le compte, tous les souscripteurs acceptent les conditions générales suivantes :

- Vous autorisez FTIF, la Société de Gestion ou Franklin Templeton à agir et à se fier aux instructions signées ou prétendument signées par l'un des soussignés sans encourir aucune responsabilité du fait d'un quelconque achat, échange ou vente faits de bonne foi conformément à une telle instruction. Vous acceptez que toutes les signatures de tous les titulaires inscrits au registre seront requises pour toute modification aux détails d'enregistrement et aux données bancaires.
- Vous acceptez que cette autorisation concerne votre compte, lequel inclut toutes les Actions qui sont ou seront détenues jusqu'à ce qu'un avis écrit de résiliation soit reçu par la Société de Gestion.
- Vous acceptez que cette autorisation soit régie par et interprétée conformément au droit du Grand-Duché du Luxembourg.

C. SECTION 3 – DÉTAILS SUR LES CORRESPONDANCES

- Si vous préférez recevoir votre correspondance à une adresse différente de votre adresse permanente, veuillez insérer les détails de cette adresse.
- Veuillez indiquer la langue de correspondance que vous préférez, c'est-à-dire la langue dans laquelle vous souhaitez que toute votre correspondance soit rédigée.
- Une boîte postale peut être indiquée dans la section Adresse de correspondance si une adresse résidentielle est fournie à la section 1.

D. SECTION 5 – DÉTAILS SUR L'INVESTISSEMENT

Veuillez indiquer le montant que vous souhaitez investir, le nom du Fonds concerné, son code ISIN ou le Numéro du Fonds et la devise. Si vous souhaitez payer dans une autre monnaie, veuillez indiquer clairement la devise de paiement. Les paiements dans d'autres devises seront convertis dans la devise dans laquelle le compartiment est libellé aux dépens et risques du souscripteur. Vous pouvez souscrire des Actions dans plus d'un compartiment. Si vous souhaitez souscrire dans plusieurs compartiments libellés dans des devises différentes, veuillez indiquer dans la devise de paiement le montant à investir dans chaque compartiment.

L'investissement initial minimum pour les Actions de chaque Compartiment est de 1 000 USD, de 5 000 000 USD pour les Actions de Catégorie I (à l'exception des Actions de Catégorie I du Franklin U.S. Government Fund pour lequel l'investissement initial minimum est de 1 000 000 USD) et de 150 000 000 USD pour les Actions de Catégorie J, ou l'équivalent dans toute autre devise librement convertible, sauf en cas d'investissement effectué par un Prête-nom. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'investissement initial minimum pour les Actions des Catégories A, N et W du Franklin Emerging Markets Debt Opportunities Hard Currency Fund, du Franklin Emerging Market Corporate Debt Fund et du Franklin Emerging Market Sovereign Debt Hard Currency Fund est de 100 000 USD ou l'équivalent dans toute autre devise librement convertible (ou 25 000 USD dans le cas de conversions). Les actuels titulaires d'actions de tout compartiment peuvent augmenter leurs positions dans ce compartiment sous réserve que l'augmentation minimale pour tout achat soit de 1 000 USD ou l'équivalent dans toute autre devise librement convertible (à l'exception des actions de catégorie A, N et W du Franklin Emerging Markets Debt Opportunities Hard Currency Fund, du Franklin

NOTES RELATIVES À LA DEMANDE DE SOUSCRIPTION (suite)

Emerging Market Corporate Debt Fund et du Franklin Emerging Market Sovereign Debt Hard Currency Fund, dont l'investissement subséquent minimal se monte à 25 000 USD ou l'équivalent dans toute autre devise librement convertible). Il peut être renoncé en tout ou en partie à ces montants d'investissement minimum par le Conseil d'Administration ou par la Société de Gestion. Tout montant d'investissement minimum spécifique appliqué dans d'autres juridictions sera communiqué dans la version locale du présent Prospectus, dans les contrats conclus avec les distributeurs locaux ou dans tout document commercial utilisé dans les juridictions concernées.

FTIF et la Société de Gestion se réservent le droit de rejeter toute demande de souscription qui ne satisfait pas aux exigences d'investissement minimum. FTIF et/ou la Société de Gestion peuvent, à tout moment, décider de procéder au rachat forcé de toutes les Actions de tout Actionnaire dont la participation est inférieure au montant minimum de participation stipulé ci-dessus ou dans le Prospectus, ou qui ne satisfait pas à toutes les autres exigences d'admissibilité applicables énoncées dans le Prospectus. FTIF et la Société de Gestion se réservent le droit de fermer le Portefeuille d'un Investisseur dont le compte a été inactif pendant une longue période déterminée par FTIF et/ou la Société de gestion.

Mode de paiement

Les Fonds liquidés doivent être reçus avant l'heure limite (telle que définie dans le prospectus), sauf stipulation contraire de la Société de Gestion. Le paiement des Actions sera normalement effectué par transfert bancaire électronique. Pour d'autres méthodes de paiement, veuillez contacter la Société de Gestion. Le paiement de votre investissement doit être tiré sur un compte bancaire ouvert en votre propre nom. Veuillez noter que les paiements d'une tierce partie ne seront pas effectués.

E. SECTION 6 – DIVIDENDES

Les dividendes relatifs aux Actions de distribution seront normalement réinvestis dans l'acquisition d'Actions de distribution supplémentaires du Fonds et de la catégorie auxquels se rapportent ces dividendes, sauf indication contraire dans le formulaire d'ouverture de compte. Si vous souhaitez mettre en place des options de dividende différentes pour chaque Fonds, veuillez contacter votre conseiller financier personnel ou l'équipe de chargés de clientèle de votre équipe de service locale.

F. SECTION 7 – PLAN DE RETRAITS RÉGULIERS

Si vous souhaitez mettre en place un plan de retraits réguliers, veuillez indiquer le montant des retraits, l'intitulé du Fonds concerné, le code ISIN et la devise de paiement, ainsi que la date du premier retrait et la fréquence des retraits (Le montant des retraits doit être indiqué dans la devise du Fonds). Le capital investi requis pour un plan de retraits réguliers est d'au moins 25 000 USD ou l'équivalent dans une autre devise. Les retraits réguliers peuvent être effectués par tranches de 100 USD ou l'équivalent dans une autre devise. Les demandes de mise en place et de modification du plan de retraits réguliers doivent être reçues au plus tard le 15 du mois pour pouvoir entrer en vigueur le même mois. Si vous souhaitez mettre en place des plans de retraits réguliers supplémentaires ou fournir des informations de paiement différentes de celles indiquées à la Section 8, vous êtes prié de joindre au présent formulaire d'ouverture de compte les informations nécessaires sur un feuillet séparé.

G. SECTION 8 – DONNÉES DU COMPTE BANCAIRE

Veuillez vous assurer que vous avez renseigné intégralement les données du compte bancaire. Les paiements seront effectués dans la devise de règlement de votre choix ou conformément à vos données bancaires. Les données du compte bancaire fournies doivent correspondre à un compte ouvert au nom de l'Investisseur. **Nous ne pouvons accepter ni exécuter des paiements de tierces parties.** Veuillez noter que pour les comptes bancaires ouverts en Europe ou dans des pays où un IBAN (International Bank Account Number) est fourni par la ou les banques de l'Investisseur, cet IBAN doit être communiqué. En l'absence d'un IBAN valide, les Investisseurs s'exposent à la facturation de frais supplémentaires par leurs banques. Si vous n'avez pas d'IBAN, veuillez contacter votre banque. Votre banque pourra déduire des frais supplémentaires des paiements entrants, en fonction de ses conditions générales. Les Investisseurs sont priés de noter que si les coordonnées bancaires fournies sont situées dans un pays différent du pays de résidence de l'Investisseur, FTIF et la Société de Gestion se réservent le droit de demander des informations ou des documents supplémentaires de manière à se conformer aux lois ou à la réglementation applicable ou qui apporte une protection complémentaire pour l'Investisseur de manière satisfaisante pour FTIF. Le défaut de présentation de ce type d'informations ou de documents supplémentaires peut entraîner un retard dans l'exécution des opérations ou le versement du produit ou des dividendes.

H. SECTION 9 – DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le DIC est un document de deux pages qui décrit les principales caractéristiques pertinentes du Fonds. Il est important que vous en preniez connaissance avant de prendre votre décision d'investissement. Si vous avez un conseiller financier, il sera chargé de vous fournir le ou les DIC appropriés, selon le cas. Si vous n'avez pas de conseiller financier, vous pouvez consentir à accéder au(x) DIC en ligne. Pour bénéficier d'un accès en ligne, la réglementation impose à Franklin Templeton de vous envoyer le lien électronique vers la page sur laquelle le ou les DIC peuvent être lus en utilisant l'adresse électronique fournie

dans la section 1 du formulaire d'ouverture de compte.

I. SECTION 11 – SIGNATURES ET DÉCLARATIONS

Si vous intervenez pour le compte d'une tierce partie ou que vous n'agissez pas pour votre propre compte ou si le bénéficiaire n'est pas la même personne que le titulaire du compte, veuillez fournir les coordonnées de la tierce partie et de tous les bénéficiaires effectifs dans les sections respectives (1A, 1B ou 1C). Tous les Investisseurs inclus dans la section 1 doivent signer le formulaire d'ouverture de compte. Dans le cas d'instructions données au nom d'un mineur, les signatures des parent(s)/tuteur(s) légal(aux) sont requises.

Les demandes de souscription émanant de personnes morales doivent être validées et signées par une personne dûment autorisée désignée par la société. Veuillez joindre à ce formulaire d'ouverture de compte une preuve de cette autorisation. Si le formulaire d'ouverture de compte est signé par une personne dont le nom ne figure pas dans la liste des personnes autorisées, il devra être accompagné d'une copie certifiée de l'autorisation.

Si vous cochez cette case, nous vous fournirons des informations importantes sur de nouveaux produits et services d'investissement. À moins que vous ne cochiez cette case, nous vous fournirons des informations importantes sur de nouveaux produits et services d'investissement. Si vous ne souhaitez plus recevoir de documentation promotionnelle ou toute autre information concernant les produits et services proposés par Franklin Templeton, veuillez nous faire parvenir une demande écrite à FTI-Funds, FIS/Virtus Partners Fund Svcs S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

En vertu de la directive (UE) 2018/843 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme et de la loi luxembourgeoise du 12 novembre 2004 dans sa version en vigueur, tous les professionnels du secteur financier sont tenus de prendre des mesures pour empêcher l'utilisation d'OPCVM pour le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En conséquence, la Société de Gestion a établi une procédure visant à identifier tous ses Investisseurs.

Pour satisfaire aux exigences, les investisseurs doivent présenter les documents d'identification nécessaires en même temps que le formulaire d'ouverture de compte. Pour les personnes physiques, il s'agit d'une copie du passeport ou de la carte d'identité dûment certifiée conforme par un organisme autorisé de leur pays de résidence, par exemple un notaire. Les personnes morales seront tenues de produire des documents tels qu'une preuve d'assujettissement, d'adhésion à une bourse reconnue, les statuts de la société ou d'autres documents constitutifs, selon le cas. La Société de Gestion est également tenue d'identifier tout bénéficiaire effectif du Placement. Les exigences s'appliquent à la fois aux achats directs de FTIF et aux achats indirects reçus d'un intermédiaire. 7) La Société de Gestion se réserve le droit de demander à tout moment les informations et les justificatifs supplémentaires tels que la source des fonds et l'origine du patrimoine, qui peuvent être exigés dans des situations à risque élevé ou pour se conformer à toute loi et réglementation applicable.

En cas de retard ou de défaut de présentation d'informations et/ou de documents de ce type, la Société de Gestion peut retarder ou rejeter le traitement des instructions d'achat ou de vente ou toute autre opération. La Société de Gestion peut également retarder ou suspendre le versement des dividendes jusqu'à ce que les informations et/ou les documents pertinents et satisfaisants soient reçus. FTIF et la Société de Gestion sont toutes deux dégagées de toute responsabilité si le traitement des négociations est retardé ou échoue parce que l'Investisseur n'a pas fourni les informations et/ou les documents requis ou uniquement de manière incomplète. Ces informations communiquées à la Société de Gestion sont recueillies et traitées aux fins du respect de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Loi sur la conformité fiscale des comptes étrangers (FATCA)

La Loi sur la conformité des comptes étrangers (« FATCA »), qui est un amendement de l'Internal Revenue Code des États-Unis, a été adoptée aux États-Unis en 2010 et nombre de ses dispositions opérationnelles sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Globalement, la loi FATCA exige des établissements financiers extérieurs aux États-Unis (« établissements financiers étrangers » ou FFI pour Foreign Financial Investors) qu'ils communiquent aux autorités fiscales des États-Unis (Internal Revenue Service ou « IRS ») des informations sur les comptes financiers détenus directement ou indirectement par certains Ressortissants américains spécifiés. Une retenue à la source de 30 % est imposée à certains types de revenus de source américaine perçus par un FFI et non conformes à la loi FATCA. Le 28 mars 2014, le Grand-Duché de Luxembourg a conclu un Accord intergouvernemental de Modèle 1 (« AIG ») avec les États-Unis d'Amérique et un protocole d'entente au titre dudit Accord. Pour se conformer aux dispositions de la loi FATCA, FTIF devra donc respecter un tel AIG luxembourgeois, une fois que celui-ci aura été transposé en droit luxembourgeois, au lieu d'avoir à respecter directement les réglementations du Trésor américain mettant en œuvre la loi FATCA. En vertu de l'AIG, FTIF sera tenue de collecter des renseignements visant à identifier ses Actionnaires directs et indirects ayant le statut de Ressortissants américains aux fins de la loi FATCA (« comptes déclarables »). De tels renseignements sur les comptes déclarables fournis à FTIF seront communiqués aux autorités fiscales luxembourgeoises, qui les transmettront automatiquement au Gouvernement des États-Unis d'Amérique conformément à l'Article 28 de la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique tendant à éviter les

NOTES RELATIVES À LA DEMANDE DE SOUSCRIPTION (suite)

doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Luxembourg, le 3 avril 1996. FTIF a l'intention de respecter les dispositions de l'AIG luxembourgeois, tel que transposé en droit luxembourgeois à des fins de conformité avec la loi FATCA, et ne sera donc pas sujette à la retenue d'impôt de 30 % au titre de sa part des paiements attribuables aux investissements effectifs et présumés de FTIF aux États-Unis. FTIF évaluera en permanence la portée des exigences que lui impose la loi FATCA, et notamment l'AIG luxembourgeois, tels que transposé en droit luxembourgeois. À compter de la date de signature de l'AIG luxembourgeois et jusqu'à ce que le Grand-Duché de Luxembourg ait mis en place la procédure nationale nécessaire à l'entrée en vigueur de l'AIG, le Département du Trésor des États-Unis traitera FTIF comme si elle était conforme et donc non soumise à la retenue d'impôt en vertu de la loi FATCA.

Afin d'assurer la conformité de FTIF avec la loi FATCA et l'AIG luxembourgeois, conformément à ce qui précède, Franklin Templeton International Services S.à r.l. / Virtus Partners Fund Services S.à r.l., peut:

- d. demander des renseignements ou documents, y compris des formulaires fiscaux W-8, un Numéro mondial d'identification d'intermédiaire, le cas échéant, ou toute autre preuve valable de l'inscription FATCA d'un Actionnaire auprès de l'IRS ou de l'exonération correspondante, afin de confirmer le statut FATCA d'un Actionnaire ;
- b. déclarer des informations concernant un Actionnaire et sa détention d'un compte auprès de FTIF aux autorités fiscales luxembourgeoises, à condition qu'un tel compte ait un statut de compte déclarable aux États-Unis en vertu de l'AIG luxembourgeois ;
- c. transmettre aux autorités fiscales luxembourgeoises des renseignements concernant les paiements aux titulaires de comptes assortis du statut FATCA d'établissements financiers étrangers non participants ; et
- d. déduire les retenues de l'impôt américain en vigueur sur certains paiements versés à un Actionnaire par ou pour le compte de FTIF conformément à la loi FATCA et à l'AIG luxembourgeois, le cas échéant, à partir de 2019.

Échange automatique d'informations

Le 29 octobre 2014, le Grand-Duché de Luxembourg a signé l'Accord Multilatéral entre Autorités Compétentes (Multilateral Competent Authority Agreement or « MCAA ») visant la mise en œuvre de la Norme internationale d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers. En signant l'MCAA, le Luxembourg a convenu de mettre en place des réglementations permettant l'adoption d'un échange automatique d'informations avec les autres pays signataires. Le premier échange d'informations, qui aura lieu en 2017, concernera les comptes détenus au cours de l'année civile 2016. Le 9 décembre 2014, le Conseil Européen a adopté la Directive 2014/107/UE visant la coopération administrative en matière de fiscalité directe. La Directive 2014/107/UE prévoit l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes entre les États membres de l'UE. L'élaboration de rapports commencera en 2017 et concernera les comptes détenus au cours de l'année civile 2016. FTIF et/ou la Société de Gestion pourra être tenu(e), en vertu de la législation luxembourgeoise, de communiquer les détails des comptes des titulaires résidant dans un Etat membre de l'UE ou dans une juridiction signataire de l'MCAA. Les autorités fiscales luxembourgeoises peuvent être amenées à communiquer ces renseignements relatifs aux comptes conformément à la Directive 2014/107/UE et à l'MCAA aux Autorités fiscales d'autres États membres de l'UE et de juridictions signataires de l'MCAA en dehors de l'UE, où le titulaire du compte est un résident fiscal.

Ressortissants Américains

Les Ressortissants Américains ne sont pas habilités à investir dans la Société. Il sera demandé aux Investisseurs potentiels de déclarer qu'ils ne sont pas des Ressortissants Américains et qu'ils ne font pas une demande de souscription d'Actions pour le compte d'un Ressortissant Américain. Sauf avis contraire donné par écrit à la Société, si un Investisseur potentiel indique une adresse hors des États-Unis sur le formulaire de souscription en vue d'un placement dans la Société, ledit Investisseur sera réputé déclarer et garantir ainsi qu'il n'est pas un Ressortissant Américain et il continuera à ne pas être considéré comme tel tant que la Société ne sera pas informée d'un changement de statut à cet égard. L'expression « Ressortissant Américain » désigne toute personne qui est un ressortissant américain au sens du Règlement S pris en application du United States Securities Act de 1933 ou selon l'acceptation qui en est faite par la U.S. Commodity Futures Trading Commission, telle que cette définition peut être modifiée en tant que de besoin par toute loi, toute règle, tout règlement ou toute interprétation d'autorités judiciaires ou administratives.

Instructions par télécopie, courriel et par voie électronique

Pour des achats, ventes et échanges ultérieurs, il n'est pas nécessaire de remplir un nouveau formulaire d'ouverture de compte. Si vous avez un conseiller financier, il doit toujours être contacté pour des transactions ultérieures avec Franklin Templeton International Services S.à r.l. / Virtus Partners Fund Services S.à r.l.. Si vous n'avez pas de conseiller financier, vous devez présenter vos demandes d'achat, de vente et d'échange ultérieures sur le formulaire standard disponible en ligne ou sur demande. Des formulaires d'ouverture de compte initiale doivent être remplis et envoyés en tant que document imprimé original. Le produit des ventes n'est payable qu'en votre faveur, en tant qu'Investisseur inscrit au registre à l'adresse et sur le compte bancaire identifiés sur le formulaire d'ouverture de compte. De tels détails ne peuvent pas être changés par fax ou par des instructions électroniques mais peut être modifiés par une instruction par courrier électronique joignant le formulaire standard disponible en ligne ou sur demande. Remarque: Les instructions par courrier électronique seront acceptées uniquement à partir de l'adresse courriel que nous avons enregistrée. FTIF, la Société de Gestion ou toute autre entité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. / Virtus Partners Fund Services S.à r.l. agiront sur la base des

instructions reçues par télécopie, courriel ou voie électronique de bonne foi sans enquête complémentaire, sauf notification écrite. Si d'autres clarifications s'avèrent nécessaires, les documents originaux peuvent être demandés. Franklin Templeton International Services S.à r.l. / Virtus Partners Fund Services S.à r.l.

décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'un numéro de fax ou d'une adresse électronique inexacte, de défaillance de la transmission du fax, de non-réception de l'instruction électronique ou courriel ou de la défaillance de l'infrastructure technique ou de toute attribution, tout transfert, tout paiement ou tout autre acte posé de bonne foi conformément à toute instruction par télécopie ou par voie électronique. Vous convenez d'indemniser FTIF, la Société de Gestion ou toute autre entité de Franklin Templeton en cas de dommages, pertes ou autres dépenses encourues du fait du traitement d'instructions par fax, courriel et par voie électronique.

Documents en ligne via MyFunds

Pour pouvoir consulter et télécharger les relevés et documents relatifs à votre compte à votre convenance, vous serez automatiquement* inscrit à notre service en ligne, [MyFunds](#). Une fois inscrit à MyFunds, aucun relevé ou document au format papier ne vous sera envoyé. Pour vous désabonner de ce service et recevoir des copies papier de vos documents, vous pouvez appeler l'équipe de service locale.

Protection des données

Tous les renseignements individuels sur les Investisseurs (« données ») contenus dans le formulaire d'ouverture de compte et tous les autres renseignements individuels recueillis au cours de la relation d'affaires avec FTIF et/ou la Société de gestion peuvent être collectés, enregistrés, stockés, adaptés, transférés ou traités et utilisés à une quelconque autre fin (« traités ») par FTIF, la Société de gestion et d'autres sociétés de Franklin Templeton, dont Franklin Resources, Inc., One Franklin Parkway, San Mateo, Californie et/ou ses filiales et entités associées, qui peuvent être implantées hors du Luxembourg et/ou de l'Union européenne, notamment en Inde et aux États-Unis, le Dépositaire et l'intermédiaire financier de tels Investisseurs. Ces données seront traitées pour les besoins de l'administration du compte, de la lutte contre le blanchiment d'argent et de l'identification du financement du terrorisme. À cette fin, des données peuvent être transférées (i) à des sociétés mandatées par FTIF ou la Société de gestion (p. ex. les agents de communication de clients ou agents payeurs) pour soutenir l'activité liée à FTIF et (ii) à des tierces parties telles que des organes gouvernementaux ou réglementaires, y compris des autorités fiscales, des commissaires aux comptes et des comptables au Luxembourg, ainsi que dans d'autres juridictions. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre Déclaration de confidentialité et d'utilisation des cookies disponible sur www.franklintempletonglobal.com/privacy. FTIF et/ou la Société de Gestion pourra être tenu(e) de divulguer des données personnelles aux autorités fiscales luxembourgeoises concernant les comptes les comptes signalés en vertu des modalités de l'accord intergouvernemental conclu entre le Luxembourg et les États-Unis concernant le respect des dispositions fiscales de la réglementation FATCA, de la Directive européenne 2014/107/UE ayant trait à l'échange automatique d'informations financières, et des autres conventions fiscales internationales conclues par le Grand-Duché de Luxembourg. Les données ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire aux fins de leur traitement, sous réserve, toujours, des périodes de détention minimum prévues par la loi.

J. SECTION 12-DÉTAILS DES CONSEILLERS FINANCIERS

Pour nous permettre de traiter rapidement votre souscription, il est essentiel que le conseiller financier confirme les informations fournies, par signature, cachet de la société ou indication de son adresse en majuscules d'imprimerie. En outre, le numéro du conseiller financier doit être indiqué à la section 12.

NOTES À L'INTENTION DU DEMANDEUR

Pour que votre souscription soit traitée dans les meilleurs délais, veuillez vous assurer que :

- Vous avez rempli et signé le formulaire d'ouverture de compte et l'avez envoyé à l'adresse suivante :

FTI-Funds
FIS/Virtus Partners Fund Svcs S.à r.l.
8A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Tel.: +352 27 94 0990
Fax: +352 342080 9861

N'oubliez pas d'envoyer toutes les pièces d'identification applicables pour nous permettre d'effectuer les vérifications requises dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

- Dès que nous recevrons votre formulaire d'ouverture de compte, nous vous attribuerons votre numéro de référence client personnel qui figurera sur votre premier relevé de compte. Veuillez citer ce numéro en référence pour tous les paiements ultérieurs ainsi que dans toutes les correspondances.

* Pour les investisseurs privés uniquement. Les investisseurs institutionnels doivent soumettre le formulaire d'inscription aux services en ligne pour être enregistrés.

L'agent de transfert délégué de Franklin Templeton International Services S.à r.l. est Virtus Partners Fund Services Luxembourg S.à r.l., RCS: B218030, 8A, rue Albert Borchette, L-1246 Luxembourg. Virtus Partners Fund Services Luxembourg S.à r.l. est réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier, 283 Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg).



**FRANKLIN
TEMPLETON**

Tel: +33 1 89 82 00 10
service.France.franklintempleton@fisglobal.com
www.franklintempleton.fr